

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 14 / 2024

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 7
Votants : 9

L'an deux mille vingt-quatre
le 22 février à 8 heures 30
le Conseil Municipal de la commune de
Molines en Queyras s'est réuni en session
ordinaire sous la Présidence de
GARCIN Valérie, Maire

Date de la convocation : le 13 février 2024

Présents : ALLAIX Romain, BONNIN Gilbert, CHALLOT Serge, GARCIN Michel, ARMANET Carole, GICQUEL Mathieu, GARCIN Valérie.

Absents : CLEMENCEAU Philippe, FOUQUE Christian (pouvoir à ARMANET Carole) ROUX Delphine (pouvoir à CHALLOT Serge), HOUSSET Raphael.

Secrétaire de séance : GICQUEL Mathieu

OBJET : Budget Luge -reste à réaliser – Exercice 2023 à reporter sur exercice 2024.

Madame le Maire rend compte aux membres du Conseil Municipal de la nécessité d'assurer les mandatements des dépenses engagées au cours des derniers mois de l'exercice 2023. Madame le Maire propose uniquement de reporter les montants des restes à réaliser suivants sur l'exercice 2024 :

Dépenses : 20 000 €

Recettes : 0 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Adopte l'état des restes à réaliser tel que figurant les montants ci-dessus,
- Autorise Madame le Maire à signer cet état et à poursuivre les paiements et les recouvrements.

Vote : Pour à l'unanimité

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Le Maire
GARCIN Valérie

1^{er} adjoint R. H.

